Juillet 2025

CONJONCTURE FINANCIERE

Taux des crédits aux particuliers

Martinique 1er trimestre 2025

Agence de la Martinique

Détente sur le taux moyen des crédits à l'habitat et stabilité du taux moyen des crédits à la consommation au 1er trimestre 2025.

• Le taux moyen des **crédits à l'habitat** recule sensiblement en début d'année. Il s'établit à 3,26 % (-46 points de base -pdb- entre octobre 2024 et janvier 2025, et -47 pdb sur un an). Il se positionne ainsi légèrement au-dessus du taux moyen observé en France entière (écart de 13 pdb). La durée moyenne des financements atteint 21 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 121 000 euros.

• Le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** demeure relativement stable (-1 pdb entre octobre 2024 et janvier 2025, et +5 pdb sur un an). À 6,13 %, il reste positionné en deçà des taux des autres DOM et de la France entière. Le montant moyen des financements s'élève à 19 000 euros, et la durée moyenne s'établit à environ 6 ans.

• En revanche, le taux moyen des **découverts** enregistre une hausse. Il atteint ainsi 9,91 % (+70 pdb entre octobre 2024 et janvier 2025, et +13 pdb sur un an). Bien que l'écart avec le taux de la France entière soit conséquent (+239 pdb), le taux moyen en Martinique demeure le plus modéré des taux des DOM.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique

Taux moyens des crédits aux particuliers

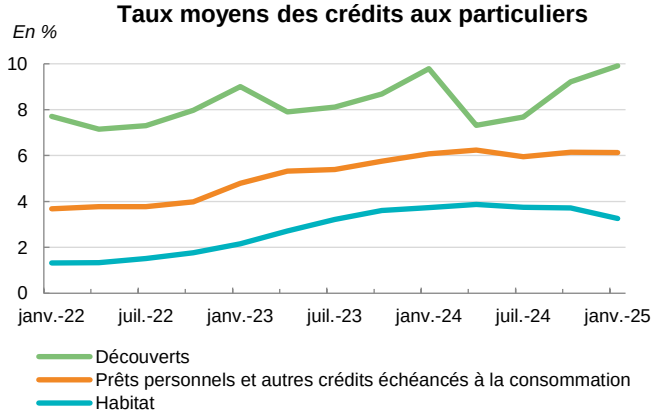

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)

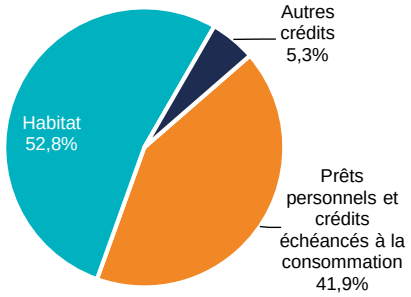

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM

Taux moyens débiteurs en %		janv.-24	avr.-24	juil.-24	oct.-24	janv.-25	Variations (pdb) 1 an	1 trim.
Martinique	Découverts	9,78	7,32	7,68	9,21	9,91	13	70
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,08	6,24	5,95	6,14	6,13	5	-1
	Habitat	3,73	3,87	3,75	3,72	3,26	-47	-46
France entière	Découverts	6,97	6,98	7,03	7,38	7,52	55	14
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,49	6,49	6,44	6,46	6,45	-4	-1
	Habitat	3,61	3,51	3,42	3,28	3,13	-48	-15

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie

Habitat

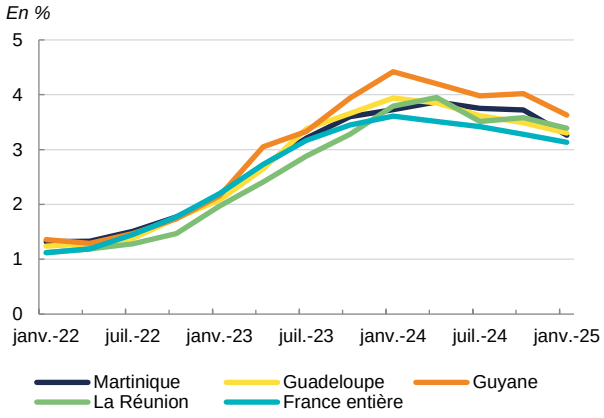

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation

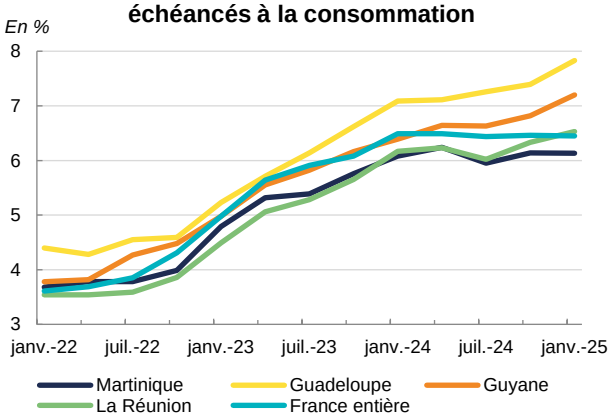

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM

Découverts

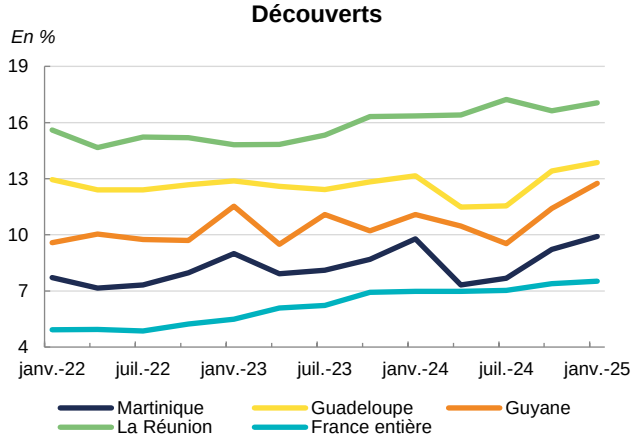

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA) © IEDOM

Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels. L'enquête de la Martinique exploite environ 18 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier mois du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :
(i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
(ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
(iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr
Directeur de la publication : P. CROISSANDEAU ■ Responsable de la rédaction : A. BOILEAU
Rédaction : E. COYAN ■ Éditeur : IEDOM